



# LA LETTRE DU DDEN

[www.dden-fed.org](http://www.dden-fed.org) OCTOBRE 2017

## Conseil National des Associations Familiales laïques

La Fédération des DDEN après avoir rencontré le CNAFAL le 13 septembre 2017, était représentée, par son secrétaire général Guy Brunet, à leur Assemblée Générale annuelle qui se tenait à Boulazac dans le département de la Dordogne, là où il y a 70 ans naissaient les premières associations familiales laïques en France.

C'était aussi l'occasion pour le CNAFAL de fêter ces 50 ans d'existence.

Comme les DDEN, le CNAFAL partage des valeurs de Laïcité : L'enfant est considéré comme une personne à part entière, en voie de développement, qui s'appartient d'abord à lui-même. Nous sommes au cœur des valeurs laïques d'autonomie de l'individu. Le CNAFAL considère que chaque être humain doit pouvoir disposer, de la naissance à la mort, d'un revenu social garanti, ce qui implique une simplification de l'architecture de la protection sociale et une plus grande justice sociale.

Profondément attaché aux droits de l'Homme et à la loi de 1905, le CNAFAL veut que soient reconnus le droit de vivre en famille pour les ressortissants étrangers et le droit de vote aux élections municipales pour les étrangers résidant en France depuis plus de cinq ans. Le CNAFAL est pour une stricte séparation de l'Etat et des différents cultes présents sur le sol français. Il est pour l'abolition du Concordat dans les départements qui sont encore sous ce régime et l'attribution des fonds publics uniquement aux services publics. C'est vrai pour l'Education, c'est aussi vrai pour l'action sociale.

L'école publique est le premier lieu de la promotion sociale et de la lutte contre les inégalités. De la maternelle à l'université, elle doit être le creuset de « notre vivre ensemble » et le lieu de l'émancipation individuelle.

## DANS CE NUMÉRO

Restauration scolaire

Conseil national des Associations Familiales Laïques

L'Union des Familles Laïques

Rythmes scolaires : « la reculade »

Bénie soit la rentrée ! Qui l'eut cru

Délais d'attente inacceptables dans les CMPP

Michel LUSSAULT démissionne du conseil national des programmes dont il est président !



**FÉDÉRATION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

124, Rue La Fayette 75010 PARIS

Tél : 01 47 70 09 59

Courriel : [federation@dden-fed.org](mailto:federation@dden-fed.org)



## L'UNION DES FAMILLES LAÏQUES

La Fédération des DDEN et l'UFAL se sont rencontrées le 15 septembre 2017 et à cette occasion elles ont réaffirmé leur convergence de vue sur la laïcité et la citoyenneté.

Effectivement les DDEN et l'UFAL partagent des valeurs. Pour l'UFAL, la laïcité est d'abord un cadre juridique, applicable à tous et garantissant la liberté de conscience. Elle assure le respect de la pluralité du paysage familial et de la réalité des modes de vie, assurant ainsi l'égalité en droit de tous les citoyens.

Pour cela, l'UFAL défend les neuf principes républicains du XXI<sup>e</sup> siècle que sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la démocratie, la solidarité, la sûreté, la souveraineté populaire et le

développement écologique et social.

### POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS SOLIDAIRE

Pour permettre à chacun de trouver sa place dans la société, l'UFAL se bat pour le respect des droits inaliénables que sont les droits au travail, au logement, à l'enseignement, aux soins. Tous ces droits doivent être opposables pour contraindre les pouvoirs publics de répondre aux besoins sociaux. Parce qu'ils donnent l'accès pour tous et partout aux mêmes prestations dans des conditions économiquement viables, les services publics d'enseignement, de santé, de transports, etc. sont à développer.

*« L'intelligence, ce n'est pas ce que l'on sait mais ce que l'on fait quand on ne sait pas ! » Jean PIAGET*

### Restauration scolaire

L'enquête lancée en 2016-2017 a permis de constater les efforts importants consentis par les mairies sur la qualité de la prestation : produits de proximité, de saison, bio en particulier.

Certains problèmes perdurent : le nombre d'agents et d'animateurs parfois insuffisant, une bonne isolation des locaux permettant aux enfants de prendre leur déjeuner tranquillement, les régimes spéciaux qui ne sont pas servis partout et les questions de tarif car toutes les municipalités n'appliquent pas un tarif social.

Pour les DDEN chaque enfant a droit chaque jour à un repas équilibré de qualité.

Tous les résultats sont accessibles dans la circulaire N° 35 parue le 29 septembre 2017.

### RYTHMES SCOLAIRES : « LA RECUlade »



En septembre dernier, François TESTU, professeur de psychologie, a publié un communiqué au sujet des rythmes scolaires sur le site de l'ORTEJ, l'Observatoire des Rythmes et Temps de vie des Enfants et des Jeunes, dont il est président et dont la Fédération est membre. Nous vous livrons la conclusion qui peut aider à argumenter dans les conseils d'école.

« Alors qu'aucun argument objectif ne plaide en faveur d'une semaine scolaire de quatre jours, pourquoi proposer de nouveau, aujourd'hui, cet aménagement optionnel instaurant l'irrégularité dans la vie de l'enfant ?

Plusieurs raisons peuvent être invoquées :

- Les travaux scientifiques existent, mais sont ignorés par Monsieur le Ministre, travaux qui existent même en psychologie cognitive !
- Les adultes ignorent ou feignent d'ignorer que le retour à la semaine de 4 jours est préjudiciable aux enfants en général et plus particulièrement aux enfants en difficulté, à leurs rythmes de vie, à leur comportement, à leur adaptation scolaire.
- C'est une solution démagogique, peu onéreuse et radicale pour satisfaire à la fois certains parents, enseignants et maires.
- L'économie primerait et l'enfant serait oublié. Quel dommage quand on souhaite la réussite éducative pour tous !

C'est la poursuite de l'originalité française dans l'élaboration des emplois du temps scolaires hebdomadaires : hier la coupure du jeudi, aujourd'hui la semaine des 4 jours !

Ce n'est pas un recul mais une reculade. »

## Délais d'attente inacceptables dans les C.M.P.P.

### Bénie soit la rentrée ! Qui l'eut cru ?

Le secret d'une année scolaire réussie ? Placer sous protection divine son cartable, son ordinateur ou son smartphone !!!

Une trentaine d'élèves périgour-dins ont fait bénir leur cartable dimanche 17 septembre 2017 à la cathédrale de Périgueux, pour avoir de bonnes notes. D'habitude, le prêtre allait d'école en école, cette année les enfants sont venus à l'église avec leurs cartables. Une première qui leur permettra de passer une bonne année scolaire.

Dans tout l'hexagone se pratique de plus en plus, ce rituel venu d'Amérique, il est même devenu un rendez-vous annuel. Dans la frénésie du mois de septembre, cela permet de faire une pause et de mettre Dieu au cœur de la rentrée scolaire. Il permet de rappeler aux enfants qu'ils ont le devoir de prendre soin de leurs affaires et de celles des autres.

De même, la bénédiction des sacs à dos, ordinateurs portables, tablettes et smartphones... a le vent en poupe, car, n'est-ce pas, « Les anges sont les portables de Dieu ! ». Le dernier week-end du mois de septembre a eu lieu une bénédiction des téléphones portables dans le centre de Nice. Le père Gil Florini de l'église Saint-Pierre d'Arène a béni des centaines de tablettes et smartphones, lors de la messe de 18h. Ils seront désormais mis sous la protection de l'Archange Gabriel !

Si l'impact de l'eau bénite sur les résultats scolaires et les smartphones est complètement illusoire, il permet d'attirer dans les paroisses de nouvelles générations qui ne les fréquentaient pas.

Les Centres Médico-Psychopédagogiques (CMPP) sont des services médico-sociaux assurant des consultations, des diagnostics et des soins ambulatoires pour des enfants et adolescents de 0 à 20 ans. Les CMPP sont fréquemment consultés en première intention dans le cadre de troubles psychiques, avec des manifestations symptomatologiques, comportementales ou instrumentales variées et pour lesquels il est difficile de faire un lien avec la gravité de la pathologie sous-jacente. Il y en a 455 en métropole et 13 en Outre-mer.

La question des listes d'attente en C.M.P.P. est un problème récurrent. Le but des C.M.P.P. est d'apporter un appui technique et humain afin d'aider les jeunes connaissant des troubles psychologiques et de comportement. Mais les délais d'attente vont de 6 mois à 2 ans ! Il est déjà difficile pour les familles d'accepter la prise en charge et lorsque celle-ci est enfin officialisée, le délai d'attente interminable est particulièrement frustrant et démobilisateur !... Les problèmes

de comportement perdurent alors et pèsent sur le climat scolaire dans les écoles où sont scolarisés ces enfants.

L'activité de ces structures est financée par l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé), dépendant de l'A.N.S. (Agence Nationale de la Santé), elle-même sous la coupe du Ministère de la Santé. Et faute de crédits suffisants, l'A.N.S. ne donnera pas les moyens de répondre à l'ensemble des besoins et elle demande de faire mieux avec les moyens existants.

Que ce soit dans les S.E.S.S.A.D. (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile), les I.T.E.P. (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique) ou les I.M.E. (Institut Médico-Pédagogique), le manque de places est criant et les jeunes concernés se retrouvent dans des classes ordinaires. Il y a un vrai déficit de prise en compte des besoins du handicap. Les DDEN doivent être attentifs à cette situation et faire remonter les informations à la Fédération nationale.

### Michel LUSSAULT démissionne du CSP (Conseil national des Programmes) dont il était président.

#### Quel avenir pour les programmes liés à la Refondation de l'École mise en place par Vincent Peillon ?

M Lussault dénonce un débat politique qui donnerait raison à « ceux qui ont réussi à diffuser l'idée que l'école démocratisée est nécessairement de faible qualité ».

Pour lui la gauche a raté la démocratisation de l'École.

Cette démission est raillée par le nouveau ministre de l'Éducation nationale qui déclare que ce n'est pas un problème et qu'il est là pour réorganiser l'Éducation nationale « pour que tous les enfants sachent lire, écrire, compter et respecter autrui à la sortie de l'école primaire »

Le CSP comprend 10 experts de l'éducation et 8 parlementaires ou membres du CESE.

De 2013 à 2017, il rédige le socle commun qui fixe de grandes lignes pour les programmes de l'école obligatoire. En 2015 les programmes de maternelle entrent en application. Ils sont suivis des programmes de l'école élémentaire et du collège. Les programmes de maternelle ont été très bien accueillis par les enseignants. Ceux de l'école élémentaire également même si certains enseignants ont regretté le caractère très contraignant des programmes de 2008, la plupart ont apprécié la liberté des programmes de 2016.

Par contre, les programmes du collège ont eu beaucoup plus de mal à passer. C'est le fait d'être assimilés à une réforme du collège qui prétendait imposer de nouvelles pratiques pédagogiques sur injonction venue de la rue de Grenelle qui leur a réellement nui. Mais ils ont été appliqués.

Jean Michel Blanquer a annoncé qu'il ne ferait pas de nouveaux programmes. Mais en ciblant des classes comme le CP et non des cycles, en modifiant des contenus (voir les évaluations de fin de CP), il détricote ce qui avait fait consensus. Et M Lussault a conclu : "On peut être dans une logique d'évolution des programmes à partir de diagnostics sur ce qui ne fonctionne pas. Mais on ne peut pas aujourd'hui, au bout de quelques mois, préjuger de l'échec de ces programmes. La stabilité est nécessaire aux enseignants, aux enfants et à la société pour que l'École ne soit plus le terrain de jeux des polémistes".



## Les DDEN doivent s'engager pour la réussite des élections de parents au conseil d'école

« Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles. » Nous sommes avec les enseignants et les parents d'élèves membres à part entière de la communauté éducative : nous formons une équipe qui partage les mêmes objectifs.

Tout en gardant notre identité et notre indépendance, par l'intermédiaire de ce visuel, nous ouvrons le dialogue avec les parents d'élèves et nous nous affirmons comme acteurs de cette équipe. Nous souhaitons également inciter les parents d'élèves à se renseigner et s'intéresser sur notre fonction. Nous savons que les anciens parents d'élèves sont une source pour notre recrutement.

## NOS RENDEZ-VOUS

Le 27 septembre : Réunion Educadroit *Edith Semerdjian*.

Le 30 septembre 2017 : Participation à L'AG de l'Union du Val d'Oise. *Eddy Khaldi*.

Le 30 septembre : Participation à L'AG de l'Union du Loiret. *Daniel Foulon*.

Le 3 octobre 2017 : Conférence Laïcité des inspecteurs, enseignants du Val d'Oise à Gonesse. *Eddy Khaldi*.

Le 4 octobre 2017 Interview site éducation <http://www.vousnousils.fr> *Eddy Khaldi*.

Le 6 octobre : Participation à L'AG de l'Union de l'Indre. *Eddy Khaldi*.

Le 10 octobre : Commission de travail au SIEN Accord cadre. *Eddy Khaldi Jacques Manceau*.

Les 10 et 11 octobre : Réunion du jury du concours « Ecoles fleuries ». Fédération. Paris.

Le 12 octobre : CA de l'ANATEEP à Bagnolet. *Robert Piquet*.

Les 13 et 14 octobre : Élections Parents aux Conseils d'écoles. *Tous les DDEN !*

Le 13 octobre : Rencontre CNAL avec Jean Louis Bianco Président de l'Observatoire de la Laïcité. *Eddy Khaldi*.

Le 14 octobre : Participation à L'AG de l'Union de l'Indre et Loire. *Guy Brunet*.

Le 14 octobre : Participation à L'AG de l'Union de la Somme. *Frédéric Masson*.

Le 14 octobre : Participation à L'AG de l'Union des Pyrénées-Orientales. *Eddy Khaldi. Robert Piquet*.

Le 17 octobre : Réunion de Bureau. Fédération. Paris.

Le 18 octobre : Réunion du Conseil fédéral. Igesa Diderot. Le Kremlin-Bicêtre.

Le 30 octobre : Réunion du Collectif laïque. *Eddy Khaldi*.

